

# Liminaire

\* Ali Alemi<sup>1</sup>

L'univers, dans son immensité infinie, reflète la sagesse divine et magnifie la grandeur du Seigneur des mondes. Notre environnement, partie intégrante de cette création, porte en lui les marques d'une intelligence suprême. Si l'homme est doté de la capacité de percevoir, de comprendre et de méditer, certaines vérités demeurent réservées à ceux qui entretiennent une intimité spirituelle profonde, restant inaccessibles aux coeurs encore fermés. La manière dont l'homme perçoit et interprète le monde qui l'entoure influence profondément ses actions, ses pensées et ses croyances, traçant ainsi le chemin de son existence. Cette relation intime entre l'homme et son environnement est abondamment évoquée dans le Coran, où Dieu invite à la contemplation et à la méditation. À travers des exhortations telles que « **Ne regardent-ils pas comment les caméléon furent créés ?** » ( Sourate Al-Ghâshiya, 88 : 17-20) ou « **Pensiez-vous que Nous vous avions créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous ?** » ( Sourate Al-Mu'minûn, 23 : 115) L'Écriture sacrée souligne l'impérieuse nécessité d'observer et de réfléchir sur les signes de la création. De même, les serments coraniques (Sourate Ash-Shams, 91 : 1-6 ; Sourate An-Najm, 53 : 1 et Sourate at-Tûr, 52 : 1-2), qui mettent en lumière les phénomènes naturels – le ciel étoilé, l'aube naissante, les montagnes majestueuses –, rappellent à l'homme la perfection et la complexité de l'univers, témoignages éclatants de la puissance et de la sagesse divines. Ces versets ne sont pas de simples figures rhétoriques ; ils sont

---

1. Ali Alemi, rédacteur en chef de la revue Al- Mustafa.

une invitation pressante à dépasser l'apparence des choses pour en saisir le sens profond. Les enseignements islamiques, qu'ils soient tirés des hadiths ou des règles juridiques, insistent sur la nécessité d'établir une relation équilibrée et respectueuse entre l'homme et son environnement. Ces enseignements ne se limitent pas à des recommandations morales, mais s'expriment également à travers des obligations et des interdictions qui guident le comportement humain. Au fil de l'histoire, certains individus ont remis en question l'origine de la création et l'existence d'un Créateur.

Ce numéro de la revue *Al-Mustafa* a abordé ces questionnements selon une double approche : d'une part, en apportant des réponses fondées sur la logique et les découvertes scientifiques ; d'autre part, en puisant dans la sagesse intemporelle des textes sacrés. Comme l'a magnifiquement illustré Saadi, le célèbre poète persan : « *Les nuages, le vent, la lune, le soleil et le ciel travaillent sans relâche pour que tu puisses tenir ton pain en main. Qu'il ne soit point consommé avec ingratITUDE ou indifférence.* »

L'islam, religion ancrée dans les valeurs de justice, de responsabilité et de gratitude envers les bienfaits divins, appelle l'homme à préserver l'environnement et à user des ressources naturelles avec modération et sagesse. Cette vision écologique de l'islam s'incarne à travers plusieurs principes clés :

### **1) Le principe de la responsabilité et de la gestion de l'environnement en tant que dépôt divin**

L'islam considère la nature et l'environnement comme un dépôt divin confié à l'homme. Cette notion de dépôt divin (amana) implique une responsabilité immense. Le Coran souligne cette idée dans le verset suivant : « **Nous avons proposé le dépôt aux cieux, à la terre et aux montagnes, mais ils ont refusé de le porter.** » (Sourate Al-Ahzab, 33 : 72).

Ce verset met en lumière la gravité de cette responsabilité, que seuls les êtres humains ont acceptée. Ainsi, protéger l'environnement relève autant d'un devoir spirituel que d'une obligation morale.

## 2) L'interdiction de la corruption et de la destruction de l'environnement

Le Coran met en garde contre les conséquences désastreuses des actions humaines qui perturbent l'équilibre naturel, comme en témoigne ce verset : « **La corruption est apparue sur la terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains.** » (Sourate Ar-Rûm, 30 : 41).

Cette parole divine dénonce les ravages environnementaux engendrés par l'exploitation irraisonnée des ressources, la pollution et autres formes de dégradation. Elle souligne que les déséquilibres écologiques trouvent leur origine dans les comportements abusifs et irresponsables de l'homme.

## 3) Le respect de l'équilibre dans l'utilisation de la nature

L'islam enseigne une éthique de modération et de responsabilité dans l'utilisation des ressources naturelles, rejetant fermement tout gaspillage ou exploitation excessive. Comme le souligne le Coran : « **Et mangez et buvez ; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès.** » (Sourate A'araf, 7 :31) Ce principe de juste milieu ne se limite pas à la consommation alimentaire, mais s'étend à tous les domaines de la vie, y compris l'exploitation des richesses naturelles. L'islam considère que les ressources terrestres sont un dépôt (amana) confié par Dieu à l'homme, qui doit en user avec sagesse et équité. Ainsi, l'islam encourage une gestion durable de l'environnement, où l'homme agit en tant que gérant (khalifa) responsable, et non en prédateur égoïste.

En définitive, toutes les religions révélées et les traditions spirituelles exhorent à la protection de l'environnement. En islam, cette responsabilité s'enracine dans des notions fondamentales comme la gestion de la nature en tant que dépôt divin (amana), le principe de modération, et l'interdiction de toute forme de corruption. Bien plus que de simples recommandations éthiques, ces enseignements incarnent le lien sacré unissant l'être humain à la création. En les observant, l'homme participe activement au maintien de l'équilibre universel voulu par le Créateur.

